

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(9\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Charles René Noizet, 8 juillet 1868](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Charles René Noizet, 8 juillet 1868

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (320r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles René Noizet, 8 juillet 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45789>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 juillet 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Noizet, Charles René](#)

Lieu de destination Metz (Moselle)

## Description

Résumé Godin demande à Noizet de lui communiquer des informations relatives à une convention de 1857 entre Gobelet et Haunet, qui a été évoquée au procès.

## Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Gobelet \[monsieur\]](#)
- [Haunet, Émile](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Lundi le 8 juillet 1820

Monsieur Pigeot

Je suis surpris de n'être sans  
nouvelle de vous depuis au sujet  
de la convention dont il a été  
question au dernier moment avant  
la convention qui aurait  
été faite entre Goblet et Baermet  
en 1817, vous avez promis sous  
un sceau d'intimité et  
mains. Vous m'en avez  
encore rien dit. Veuillez m'en  
dire quelque chose car rien n'est à négliger  
dans cette affaire avec l'ardeur  
que mes amis s'en occupent  
agréer je suis pour mes intérêts  
personnels

Goblet